

VOS CONTACTS

Les services de la régie des eaux sont joignables par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 au numéro unique : 04 90 95 04 36.

Sur ces mêmes créneaux, nous vous accueillons sans rendez-vous en agence :

- à **Châteaurenard** (43 avenue des Martyrs de la Résistance) si vous résidez sur les communes de Châteaurenard, Eyragues et Rognonas ;
- à **Saint-Andiol** (1313 route Jean Moulin) si vous résidez sur une autre commune du territoire de la régie.

Vous pouvez également contacter la régie des eaux par courriel : contact@eauxtdp.fr

Une assistance technique est mise en œuvre pour répondre aux urgences techniques **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**. Cette assistance technique est mobilisable en composant le numéro unique 04 90 95 04 36. En cas d'urgence, l'intervention d'un technicien **en moins d'une heure** est garantie.

NOS ENGAGEMENTS

- ↪ La fourniture d'eau **dans un délai maximum de 72 h ouvrées** à compter de l'établissement de votre contrat d'abonnement.
- ↪ La continuité de la fourniture d'eau sauf circonstances exceptionnelles.
- ↪ Le contrôle régulier de la qualité de l'eau pour assurer le respect des exigences de qualité fixées par la réglementation. L'information sur la qualité de l'eau et sur les conditions d'exécution du service.
- ↪ L'information **au moins 48 heures avant toute interruption** de service programmée. L'alerte et l'information en cas de circonstances exceptionnelles (suspension de la distribution, dégradation de la qualité de l'eau).
- ↪ Une réponse écrite à vos courriers **dans les 5 jours ouvrés** suivant leur réception.
- ↪ Une étude et une réalisation rapide pour l'installation d'un nouveau branchement d'eau et/ou d'assainissement avec :
 - l'envoi d'un devis **sous 8 jours ouvrés** après rendez-vous sur place,
 - l'information **sous 8 jours ouvrés** du caractère incomplet de votre demande,
 - la réalisation des travaux au plus tard **dans les 20 jours ouvrés** (ou ultérieurement à la date qui vous convient), après acceptation du devis et obtention des autorisations administratives.
- ↪ La gestion des données personnelles concernant les abonnés dans le respect des règles en vigueur.



SUIVEZ-NOUS !

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.eaux-terredeprouvence.fr